

RAPPEL DES PREREQUIS PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION POUR LE BPJEPS AAN

▶ Être obligatoirement titulaire :

- De l'une des attestations de formation relative aux Premiers secours suivantes :
 - ✓ Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité (formation continue annuelle) ;
 - ✓ Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE 2) ou son équivalent en cours de validité (formation continue annuelle) ;
- Du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en cours de validité (formation continue tous les 5 ans).

▶ Avoir obtenu une Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes (Arrêté du 29/07/2021) :

« Les conditions de délivrance de cette attestation sont les suivantes :

« a) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation.

« Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« b) Les personnes titulaires du « Pass'Sports de l'eau » et d'un « Pass'Compétition » de la Fédération française de natation, de la Fédération française de sauvetage et de secourisme ou d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« c) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, attesté par une personne titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité ;

« d) Est dispensé de la production de l'attestation de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes le sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'[article L. 221-2 du code du sport](#) dans l'une des disciplines de la natation. »

Cette épreuve peut être également passer lors de l'entretien de sélection aux dates prévues par CitéAcadémie, dans leurs locaux. Les dates seront communiquées prochainement.

▶ Avoir participé aux tests de sélection de CitéAcadémie comprenant :

- Un entretien de motivation face à un jury ;
- Une épreuve écrite relative au métier de Maître – Nageur Sauveteur et au diplôme préparé (BPJEPS AAN) ;
- Une épreuve pratique d'un 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes (sous réserve de ne pas avoir obtenu l'attestation avant le test de sélection)

Ces tests de sélection nous permettent de vérifier, entre autres, le niveau de natation du candidat, sa capacité à suivre les cours théoriques et du niveau de connaissance de son futur métier de MNS.

▶ Être apte à l'exercice des activités pratiquées en cours de formation :

- Fournir un certificat médical de non contre-indication des activités pratiquées au cours de la formation (utiliser le modèle joint à ce dossier en page n°4).

IMPORTANT : ce certificat doit dater au plus tôt de moins d'un an avant la date de début de formation, et de moins de trois mois à la date de passage de l'épreuve de 400m nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes

RENSEIGNEMENTS DIVERS

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

Nom et Prénom de la personne à contacter :

Nom et Prénom de la personne à contacter :

Adresse :

Code Postal : / _____ / Ville :

Tél. personnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. professionnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse mail : @.....

DIPLOMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES (Joindre la photocopie du diplôme le plus important)

Diplôme(s) obtenu(s) au cours de votre scolarité (entourez le(s) diplôme(s) correspondant) :

Brevet des Collèges CAP/BEP BAC BTS/DEUG Licence Maîtrise

Autres diplômes obtenus :

DIPLOMES SPORTIFS (Joindre impérativement les photocopies de ces diplômes)

Diplômes d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) ou Brevet Professionnel (BP JEPS)

Titulaire d'un BEES : OUI NON Si oui, lequel :

Titulaire d'un BP JEPS : OUI NON Si oui, lequel :

Titulaire d'une partie du BP JEPS AAN : OUI NON Si oui, en quelle année ? : ____ / ____ / ____ /

Quelle(s) UC obtenue(s) (cochez la/les UC validée(s)) : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Titulaire d'une équivalence au BPJEPS : OUI NON Si oui, lequel :

Titulaire du PSE1 : OUI NON Date d'obtention : ____ / ____ / ____

Titulaire du PSE2 : OUI NON Date d'obtention : ____ / ____ / ____

Date de la dernière formation continue (recyclage annuel obligatoire) : PSE1 PSE2 ____ / ____ / ____

Obtention du BNSSA : : ____ / ____ / ____ Si plus de 5 ans, précisez la date du recyclage : ____ / ____ / ____

IMPORTANT : l'obtention du PSE1 (ou PSE2) et du BNSSA sont obligatoires pour l'inscription en formation au BPJEPS AAN. Les formations continues doivent donc être à jour pour valider le dossier d'inscription.

Titulaire d'autres diplômes de la Jeunesse et Sport (précisez) :

.....
.....

DIPLOMES FEDERAUX (FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION)

Titulaire d'un Brevet Fédéral de la FFN : OUI NON - Si oui, le(s)quel(s) : BF1 BF2 BF3

Titulaire de diplôme(s) fédéral(aux) d'autres fédérations : OUI NON

Si oui, le(s)quel(s) et dans quelle(s) fédération(s) :

.....
.....

PRATIQUE SPORTIVE

IMPORTANT : la validation du Test technique d'Exigence Préalable (400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes) ou équivalent est obligatoire pour l'inscription en formation au BP JEPS AAN.

Titulaire de l'attestation de performance 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes : compétition de référence officielle de la FFN ou compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la FFN (attestée par le Directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du CIAA en convention avec la FFN) :

OUI NON Je souhaite le passer lors du test de sélection à Fontainebleau

Si oui, date de validation : ____ / ____ / ____

**IMPORTANT : cette attestation doit répondre aux exigences de l'Arrêté du 29 juillet 2021.
Reportez – vous à la partie « Rappel des prérequis »**

Ou Validation du 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes :

OUI NON - Si oui, date de validation : ____ / ____ / ____

Nom de l'organisme :

Si non, à quelle date, devez-vous le passer ? : ____ / ____ / ____

Ou titulaire du « Pass'Sports de l'eau » de la FFN (ENF 2)

OUI NON - Si oui, date de validation : ____ / ____ / ____

Ou titulaire d'un « Pass' Compétition » de la FFN (ENF 3)

OUI NON - Si oui, date de validation : ____ / ____ / ____

Etes-vous licencié(e) à la Fédération Française de Natation ? OUI NON

Si oui, depuis combien d'années ? : / ____ /

4

STATUT AU REGARD DE L'EMPLOI

Etes-vous salarié ? OUI NON

Si oui, quelle est votre profession ?

Raison sociale et adresse de l'employeur :

Type de contrat/statut : CDI CDD Travailleur indépendant

Autre (précisez) :

Si non, êtes-vous demandeur d'emploi ? OUI NON

Etes-vous inscrit au Pôle Emploi ? OUI NON - Date de fin de droit : ____ / ____ / ____

Votre numéro d'identifiant Pôle emploi : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Si non, quelle est votre situation ?

Etudiant : OUI NON - Travailleur indépendant : OUI NON

Autre (précisez) :

FORMATION EN ALTERNANCE

J'ai trouvé une structure d'alternance : OUI NON

Si oui, complétez les coordonnées de la structure dans laquelle vous effectuerez votre alternance :
(en cas de double structure, merci de remplir deux fois les informations ci-dessous)

Raison sociale de la structure :

Adresse :

.....

Nom du contact sur site :

Numéro de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fonction du contact sur site :

.....

Nom du tuteur envisagé sur site :

.....

Numéro de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fonction du tuteur sur site :

Type de contrat envisagé :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Quel type de financement envisagez-vous pour suivre votre formation (cochez votre situation) ?

5

- Autofinancement. En cas de prise en charge partielle, précisez le pourcentage%
- Employeur. En cas de prise en charge partielle, précisez le pourcentage%
- CPF
- ProA (prise en charge assurée par l'OPCO de votre employeur actuel)
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Aide Pôle Emploi (AIF) (pour les demandeurs d'emploi)
- Personnel et à titre individuel : en partie ou en totalité
- Autre, à préciser :

Engagement de règlement de formation

(à compléter par le financeur de la formation, autre qu'un OPCO

ou tout organisme ne donnant pas lieu à un accord de prise en charge)

En cas de prises en charge multiples, compléter autant de formulaires que de financements

Je soussigné(e), Mme M. (Nom, prénom)

Raison sociale (si entreprise) :

Statut du signataire :

Adresse complète :

Code postal : / _____ / Ville :

Téléphone fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse mail : @.....

m'engage par la présente à financer la formation BP JEPS AAN qui débutera (dates prévisionnelles) le lundi 14 octobre 2024 pour se terminer le vendredi 26 septembre 2025 pour le/la candidat(e),

Mme M. (Nom, prénom) :

par le biais :

D'un autofinancement

En cas de financement partiel, précisez le montant ou le % de prise en charge

Du financement de l'entreprise mentionnée ci-dessus

En cas de financement partiel, précisez le montant ou le % de prise en charge

Autre, à préciser

En cas de financement partiel, précisez le montant ou le % de prise en charge

Fait à, le ____ / ____ / ____

Pour faire valoir ce que de droit.

Nom : Prénom :

Qualité du signataire :

Signature et cachet obligatoire (pour l'entreprise)

Note d'information relative au traitement et à la protection des données personnelles

Une nouvelle réglementation européenne portant sur la protection des données à caractère personnel, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), est entrée en vigueur le 25 mai 2018, afin de protéger les informations relatives aux personnes. A ce titre, nous vous informons que ces données personnelles ne seront traitées ou utilisées que dans la mesure où cela est nécessaire pour exécuter votre formation (coordonnées bancaires pour le versement de votre salaire si vous êtes en alternance, adresse postale pour vous envoyer vos diplômes, ...) et répondre à une obligation légale et/ou réglementaire (déclaration à la DRAJES, ...) et nécessaires aux intérêts légitimes de l'organisme de formation.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de votre formation et l'obtention de votre diplôme, à l'accomplissement par l'organisme de formation de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi.

Pendant toute la durée de conservation de vos données personnelles, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux salariés de l'organisme de formation, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de votre formation (DRAJES pour la délivrance de votre diplôme).

7

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant votre responsable de l'établissement ou toute autre personne qui lui serait substituée ou votre déléguée à la protection des données : Mylène Canoine, chargée de formation, à m.canoine@recrea.fr.

J'accepte¹ explicitement l'utilisation de mes coordonnées pour me recontacter à propos de ma demande exprimée à travers ce formulaire et pour gérer ma formation tout au long de l'année scolaire, jusqu'à l'obtention officielle de mon diplôme BPJEPS AAN délivrée par la DRAJES. Les données seront stockées le temps de leur traitement et pour une durée maximale de 3 ans.

Fait à :

Signature :

Le :

(Nom et mention « lu et approuvé »)

¹ Cocher la case pour accepter

PIECES A FOURNIR AU FORMAT PDF OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

A renvoyer le plus rapidement possible et avant le 30/08/2024 à l'adresse suivante :

Récréa
18 rue Martin Luther King
14280 SAINT CONTEST

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION A CITEACADEMIE :

(Cases à cocher par vos soins pour chaque document fourni)

- Dossier d'inscription dûment rempli.
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport (accompagné de la carte de séjour pour les candidats de nationalité étrangère) en cours de validité.
- Un CV mentionnant votre parcours scolaire, sportif et votre expérience professionnelle (secteur professionnel et autre). *Ce document n'est pas à joindre au dossier si vous l'avez déjà envoyé avec votre préinscription.*
- Une lettre de motivation reprenant votre parcours et les raisons motivant votre candidature à la formation BP JEPS AAN. *Ce document n'est pas à joindre au dossier si vous l'avez déjà envoyé avec votre préinscription.*
- Pour les français âgés de 18 à 25 ans : copie du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC), aussi appelée « Journée d'Appel et de Préparation à la Défense » (JAPD).
- Pour les Français âgés de 18 à 25 ans : copie de l'attestation de recensement.
- Copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité.
- Copie de l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale valide (et non la copie de la carte vitale).
- Copie de l'attestation de performance au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes ou équivalent.
- Copie de l'attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent à jour de la formation continue, avec copie de l'attestation de recyclage annuel s'il y a lieu.

Ou

- Copie de l'attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE2) ou son équivalent à jour de la formation continue, avec copie de l'attestation de recyclage annuel s'il y a lieu.
- Copie de l'attestation du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, avec copie de l'attestation de recyclage quinquennal s'il y a lieu.
- Un certificat médical daté de moins de moins de 3 mois à la date du passage du test d'exigence préalable à l'entrée en formation (400 mètres) de non-contre-indication à *la pratique et à l'encadrement des activités pratiquées au cours de la formation.*

IMPORTANT : seul le certificat médical et l'attestation de performance au 400m nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes dont les modèles sont joints en page n°10 et n°11 du dossier sont recevables dans le cadre de cette inscription. Si les dates mentionnées précédemment ou les modèles fournis ne sont respectés, les documents seront considérés comme non valides, et à refaire.

- Copie des documents justifiant vos diplômes et brevets fédéraux.
- Copie des pièces justifiant des dispenses et équivalences d'UC de droits (se renseigner auprès de CitéAcadémie pour connaître les dispenses et équivalences de droit).
- 2 photos d'identité (format 4x5cm) dont une **agrafée en haut à droite de la 1^{ère} page.**
- Un RIB (du compte bancaire sur lequel sera versé votre salaire).
- Un chèque de 60,00€ à l'ordre de CitéAcadémie. Ce règlement devra nous être remis avant les tests de sélection. Le détail du tarif est le suivant :
 - 50,00€ pour la prise en charge de votre dossier et votre inscription aux tests de sélection
 - 10,00€ pour l'achat des enveloppes, affranchissements et suivis dans le cadre de l'envoi de votre diplôme par la DRAJES Île de France

ATTESTATION AAN

400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum

Document à joindre à votre dossier de candidature

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable.

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » mention « Activités aquatiques et de la natation ».

Je soussigné(e), NOM.....Prénom.....

Intitulé du diplôme.....

Diplôme n° Carte professionnelle n°

Délivrée par le service :.....

Certifie que M. / Mme.....né(e) le ___ / ___ / _____

À :

Domicilié(e) :

CP :/ Ville :

A effectué sans aide et sans matériel :

Intitulé du test :

Distance de 400 mètres nage libre dans un temps de ____ /minutes ____ /secondes ____ /

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes.

Date de la réalisation : ___ / ___ / _____

Lieu de la réalisation :

Signature du certificateur

Signature du titulaire

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

Certificat médical

de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités pratiquées au cours de la formation
(daté de moins de 3 mois à la date du test d'exigence préalable à l'entrée en formation)

Je soussigné(e), _____, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme _____, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

J'atteste en particulier que M./Mme _____ présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

(Signature et cachet du médecin)

11

INFORMATIONS AU MÉDECIN

A.- Activités pratiquées au cours de la formation :

Le candidat à la mention " activités aquatiques et de la natation " du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité " éducateur sportif " est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B. - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

Raison sociale : CitéAcadémie

Site du CNSD, 1 Rue des Archives, 77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 02.31.73.20.10. – contact@citeacademie.fr

SNC CITEACADEMIE - Capital de 3 200 € - APE 8559A - RCS Melun 809 757 222

TVA intracommunautaire FR89 809 757 222

Numéro de déclaration d'activité : 11 77 05977 77 – Numéro UAI : 0772903M